



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Intégration du CLD des Collines-de-l'Outaouais au sein de la structure de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

---

**Chelsea, le 26 mars 2018** - Lors de sa séance extraordinaire du 26 mars 2018, le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a unanimement adopté la résolution numéro 18-03-109, décrétant que la MRC des Collines-de-l'Outaouais allait dorénavant exercer directement et exclusivement les compétences en matière de soutien au développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat, tel que prévu par la *Loi sur les compétences municipales*. La décision de la MRC a été unanimement reconnue et officiellement acceptée par les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais lors d'une rencontre tenue le même jour.

Cette décision est prise dans le but de tirer avantage de la mise en commun des ressources autour d'une vision cohérente du développement durable des Collines-de-l'Outaouais. À cet effet, le président du CLD, monsieur Xavier Lecat, indique que: « *cette décision a été prise naturellement et d'un commun accord entre les deux organisations pour permettre aux Collines-de-l'Outaouais de faire face aux enjeux de son développement et de mieux répondre aux attentes des citoyens.* »

Pour remplir son mandat, la MRC rapatriera la majorité des ressources du CLD au sein de sa structure. C'est le service de l'Aménagement et de l'Environnement de la MRC qui se verra attribué le mandat de soutenir le développement économique local. Le nom de ce service sera modifié en conséquence et ce dernier portera désormais le nom de : *service du Développement durable*.

Madame Caryl Green, préfète de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, affirme que : « *la MRC entre présentement dans une phase de son développement où l'intégration de toutes les composantes du développement durable au sein de sa structure est une étape nécessaire à l'atteinte de ses objectifs. Le service pluridisciplinaire, qui sera mis en place, a toute notre confiance et nous leur souhaitons bon succès.* » Madame Green tient également à rassurer la population, de même que les entrepreneurs des Collines, quant à la continuité des services en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat.

Les nouveaux bureaux du service du Développement durable de la MRC sont situés au 220, chemin Old Chelsea, à Chelsea.

-30-

**Source :**  
Stéphane Mougeot  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
MRC des Collines-de-l'Outaouais  
819 827-0516 poste 2223  
[smougeot@mrcdescollines.com](mailto:smougeot@mrcdescollines.com)